

# Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI)

## Programme de travail 2014

### OUTILS

---

- ➔ **Base de données documentaire** [*financement ACSE – pilote ORIV puis IREV*]  
*Cinq structures participent à cette action de manière régulière : Ancrages, Arifor, Cofrimi, Irev et ORIV.*  
Alimentation régulière de la base de données documentaires, par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Il est prévu de rédiger environ 380 nouvelles notices au cours de l'année 2014.  
Par ailleurs, il s'agira au cours de l'année de poursuivre le travail sur la communication sur la Base de données ainsi que les étagères thématiques (en rapport avec les thématiques de travail du Réseau RECI).  
L'administration de la base est assurée par l'IREV et l'ORIV, tout comme l'assistance.  
Une veille documentaire (réfèrent : ORIV) permet d'optimiser l'alimentation de la base et est mise à profit pour le portail européen sur l'intégration.  
Il est prévu de réaliser cinq bibliographies en lien avec les sujets traités dans le cadre du programme de travail.
- ➔ **Site internet** [*financement ACSE – pilote ORIV*]  
Mise à jour et alimentation du site internet.
- ➔ **Portail européen intégration** [*financement Commission Européenne via Migration Policy Group – pilote ORIV*]  
Cette action vise à alimenter le site internet européen sur l'intégration (<http://ec.europa.eu/ewsi/fr/index.cfm>). Elle consiste dans le recensement de ressources (documents, liens, événements et nouvelles), la rédaction de « notes thématiques » (dont les sujets sont définis par la Commission Européenne), l'élaboration de fiches de « pratiques d'intégration » sur le thème de l'intégration entendu au sens large, donc incluant la notion de discrimination. Le Réseau RECI est référent national pour la France dans le cadre de ce site internet. Les relations avec la Commission et le portage est assurée par Migration Policy Group (MPG).
- ➔ **Mise à disposition de données sur l'intégration** [*financement DAAEN – pilote ORIV*]  
Formalisation de données, ressources et connaissances (en lien avec l'action menée par le Réseau RECI au titre du portail européen sur l'intégration) autour des enjeux d'intégration mis en avant dans le cadre des nouvelles orientations gouvernementales : parcours d'installation et d'intégration, mobilisation du droit commun... Dans cette perspective, il s'agira également et si cela s'avère utile, en lien avec la DAAEN, d'identifier des expériences à mettre en avant afin de permettre une capitalisation de celles-ci.

### PRODUCTION DE CONNAISSANCES

---

- ➔ **Rédaction d'un « Point de vue sur... les politiques locales d'intégration »** [*financement DAAEN / fonds dédiés 2013 – pilote ORIV*]  
Pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2014, le réseau se propose de rédiger une note de synthèse, un « point de vue sur... sur les politiques locales d'intégration » en s'appuyant, en particulier, sur les éléments issus du séminaire du 28 mars 2013 et abordant notamment la question des parcours d'installation (comprenant un zoom sur les questions linguistiques).

- ➔ **Discriminations et logements** [*financement ACSE – pilote ARIFOR-ADVL*]  
A partir de séminaires internes au Réseau RECI, un travail de recherche documentaire et d'analyse des rapports et travaux dans le domaine des discriminations et du logement, il s'agira de produire une note documentée. Elle permettra d'identifier les enjeux sur le sujet et les aspects non traités et rendre visible la manière dont la question est et a été abordée au fil du temps.
- ➔ **Approche intégrée des discriminations dans les contrats de ville** [*financement ACSE– portage ARIFOR, EPI, IREV et ORIV*]  
A partir d'une analyse des travaux menés par chacune des structures, d'une synthèse des réflexions engagées depuis plusieurs années par le Réseau RECI autour de la mise en œuvre de politiques de prévention et de lutte contre les discriminations au niveau des territoires, un travail sera engagé afin de produire une note permettant de rendre compte des acquis, limites et modalités d'intervention d'une approche intégrée dans le domaine des discriminations au service de la politique de la ville.
- ➔ **Discriminations et collectivités**  
Diffusion des actes du colloque « discriminations et collectivités » organisée le 29 novembre 2012.
- ➔ **Accès aux droits et intégration** [*financement DAAEN – pilotes Espace Accueil et AVDL*]  
Réalisation d'un état des lieux (recueil d'expériences, identification des enjeux..) sur les questions d'accès aux droits dans les régions où interviennent les membres du Réseau RECI, dans le but de produire une note de cadrage faisant un état de la question. La réflexion démarrera en juillet par une demi-journée de travail collectif au sein du Réseau RECI pour établir le plan de la note, réfléchir sur une grille d'entretien, visionner le film « Sur les sentiers de l'intégration » qui présente l'expérience du réseau des Points d'Appui et d'accès aux droits des étrangers dans les Bouches-du-Rhône.
- ➔ **Recherche-action « Dynamiques territoriales histoire/mémoire de l'immigration »** [*financement Musée Histoire de l'Immigration – pilotes ARIFOR-ORIV*]  
Le Musée réalise de manière collaborative une recherche-action sur les dynamiques territoriales histoire/mémoire de l'immigration. La recherche-action a pour objectif l'analyse des éléments suivants : nature des animations régionales histoire/mémoire de l'immigration et modalités de gouvernance, portage institutionnel et politique en régions de la question histoire/mémoire de l'immigration, articulation avec le Musée. Au-delà, la recherche-action visera aussi à repérer les acteurs et les projets histoire/mémoire de l'immigration sur le territoire national. Elle permettra de cartographier l'ensemble de ces éléments et d'apporter une visibilité durable de ces initiatives. Elle permettra enfin de mieux comprendre les facteurs facilitant (ou non) la mise en œuvre des initiatives et la mise en réseau des acteurs.  
La Cité nationale coproduit cette recherche-action avec plusieurs structures qui la piloteront localement. Le Réseau RECI la pilotera dans les régions Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, Franche-Comté et Bourgogne. Le Réseau RECI analysera les données concernant les régions précitées et rédigera un rapport d'une trentaine de pages à partir de cette analyse. Ce rapport sera présenté lors d'Assises prévues en septembre 2014.

## **FORMATION**

---

- ➔ **Accueil et accompagnement des nouveaux arrivants et démarche interculturelle** [*financement DAAEN –COFRIMI*]  
Les professionnels du secteur public sont régulièrement en relation avec des ressortissants de pays tiers arrivés depuis peu. Dans ce type de situation, le rapport à la différence amène à des représentations mutuelles.  
Dans ce cadre et afin d'assurer un meilleur accueil et une meilleure intégration, l'association COFRIMI propose une formation traitant à la fois de la connaissance

des publics, de la relation à l'autre différent et des compétences interculturelles de communication à développer. Elle sera assurée en partenariat avec les membres du Réseau RECI intéressés et sur leurs territoires respectifs.

La formation portera sur 4 axes :

1. l'immigration en France et les nouveaux arrivants,
2. la politique d'accueil et d'accompagnement, les dispositifs existants en matière d'apprentissage du français, aide à la parentalité, accès aux droits,
3. la question de l'intégration
4. la communication et la démarche interculturelle

*A noter que cette formation s'inscrit dans le cadre d'une réponse (faite par COFRIMI qui perçoit les crédits alloués) à un appel à projets national de la DAAEN qui contribue à la mise en œuvre de stratégies nationales d'intégration des ressortissants des pays tiers par le renforcement de compétences interculturelles des professionnels agissant pour l'intégration des populations immigrées. Elle est mentionnée dans le cadre du programme de travail du RECI pour mémoire mais n'impacte pas le budget du Réseau RECI directement.*

## **APPUI – ACCOMPAGNEMENT REFLEXIONS**

---

➔ **Séminaire CNFPT sur « Prévention et Lutte contre les discriminations dans les contrats de ville »** [*financement ACSE – pilote IREV*]

Cette action consiste dans la participation de membres du Réseau RECI au comité de pilotage du séminaire organisé par le CNFPT en novembre prochain (dates pressenties : 20 et 21 novembre 2014 à Dunkerque). Ce séminaire national vise à traiter du volet lutte contre les discriminations dans les nouveaux contrats de ville 2015-2020. L'action pourra également donner lieu à une ou des interventions du Réseau RECI dans le cadre du séminaire lui-même ou un apport en termes de ressources.

➔ **Réflexion sur la notion de « structure ressource »** [*financement DAAEN*]

Il est proposé d'amorcer, en 2014 (sous réserve de disponibilité), une réflexion sur « C'est quoi une structure ressource dans le domaine de l'intégration à l'échelle locale » ? Dans la perspective de la mise en œuvre de la « nouvelle » politique d'intégration puisqu'elle met en avant la nécessité de disposer de ressources locales dans le cadre de la mise en œuvre des parcours d'installation / intégration.

En 2015, poursuite de la démarche avec un enjeu d'identification des structures ressources dans les territoires et enjeux.

## **TEMPS D'ÉCHANGES**

---

➔ **Séminaire « Politiques locales d'intégration et collectivités »** [*financement DAAEN – pilotes ORIV-Cofrimi*]

Dans la continuité du séminaire « collectivités et politiques d'intégration » organisé le 28 mars 2013, il est proposé de poursuivre la mise en réseau des collectivités en l'élargissant à des collectivités qui n'avaient pas pu faire le déplacement en 2013 et à de nouvelles collectivités comme Grenoble, Mulhouse, Martigues, Miramas, CG Essonne... Cette mise en réseau donnera notamment lieu à l'organisation d'un séminaire (fermé), en lien avec le Ministère, permettant de réunir ces collectivités. Les échanges s'appuieront sur le « point de vue sur... les politiques locales d'intégration » ainsi que sur leurs attentes et les nouvelles orientations en matière de politique d'intégration et d'égalité républicaine.

➔ **Mise en réseau des acteurs œuvrant dans le champ de l'intégration et diffusion d'information** [*financement DAAEN – pilotes ORIV-COFRIMI-Espace Accueil*]

Au niveau des services de l'Etat

Il est proposé d'intervenir, au second semestre, lors d'un temps d'échange organisé au niveau national (au Ministère de l'Intérieur), en direction des services de l'Etat (en particulier des DRJSCS...) afin de faire connaître le Réseau RECI et les apports possibles en terme de ressources (notamment présentation du « Point de vue sur »). Il y sera également présenter la possibilité pour le Réseau RECI d'organiser

des temps d'échanges à l'échelon local (territoire, acteurs à définir en fonction des territoires volontaires) fin 2014 et sur l'année 2015.

Au niveau des autres acteurs (associations...)

Il est proposé d'organiser, à compter du second semestre 2014 et en 2015, un temps d'échange en direction des acteurs locaux, à une échelle territoriale (pour les territoires volontaires) : inter-régionale, régionale, départementale selon le cas. Ces temps seraient menées en lien avec les services de l'Etat (DRJSCS, DDCS...) et porteraient sur les enjeux de la politique d'intégration telle que définie par la « feuille de route gouvernementale » : publics visés et évolution, parcours d'installation / intégration, mobilisation du droit commun...

## **FONCTIONNEMENT DU RESEAU**

---

- ➔ Organisation de réunions de travail entre membres du Réseau (Directeurs(trices) / Chargés de mission et Chargés d'Information et de Documentation). Elles consistent en quatre à cinq rassemblements de deux jours, par an environ. Les chargés d'information et de documentation sont également amenés à se réunir lors de journée dédiée afin de traiter de la gestion de la documentation et de l'alimentation de la base. Il est prévu quatre réunions d'une journée en 2014. Ces réunions permettent la mise en commun des projets. Elles donnent lieu à un travail de production collective sur les sujets inscrits au programme de l'année mais aussi à un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques inscrits au programme de travail. Ces temps de discussion permettent également de permettre le fonctionnement du réseau et ont une fonction prospective.